



COMMUNE DE CUDREFIN

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

« Crédit d'investissement – Etude pour la réfection des routes de Montet-Vallamand et Montet-Montmagny »

Référence au préavis 80-2024

La commission technique composée de M. Fabien Baumann, président, Claude Roulin, rapporteur et Pierre-Alain Beck, membre s'est réunie le 6 juin 2024 en présence du Syndic Richard Emmenegger, du municipal Jean-François Milliet et du responsable technique communal, Cédric Bersier

1. Préambule

Les tronçons des routes Montet-Vallamand et Montet-Montmagny situés en traversée de localité relèvent de la responsabilité communale. L'état de ces deux secteurs sont en très mauvais état, particulièrement celui en direction de Vallamand.

Avant d'entreprendre des travaux d'envergure, il est indispensable de réaliser une analyse pour définir, d'une part, l'état des structures porteuses et, d'autre part, l'état des infrastructures souterraines des eaux claires provenant particulièrement du secteur des Saugettes.

Une réflexion sera également menée sur la mobilité douce et la lutte contre les nuisances sonores dans ces différents secteurs.

2. Objet du préavis

Le crédit d'investissement demandé doit permettre de réaliser l'étude destinée à préparer les divers travaux de réfection prévus.

3. Description du projet

L'étude englobe les éléments suivants :

- Expertise du revêtement et mesure de la capacité portante des tronçons
- Etude du cadastre souterrain pour la remise en état voire l'amélioration du réseau et de l'évacuation des eaux claires
- Etude de liaison par un cheminement piéton entre le carrefour des routes de Vallamand et Montmagny et le chemin du Tilleul.

- Préparation du projet de réfection de la structure routière avec revêtement phono absorbant avec les phases suivantes :
 - avant-projet
 - projet de l'ouvrage
 - appel d'offres
 - dossier de demande de subventions

4. Aspect financier

Il sera abordé par la commission des finances.

En conclusion :

La commission remercie les membres de la Municipalité présents ainsi que le responsable technique communal pour leur présentation et les réponses apportées à nos questions.

En conséquence, la commission demande au Conseil d'accepter le crédit d'investissement no 80-2024 d'un montant de Fr. 75'000.00 destiné à l'étude pour la réfection des routes de Montet-Vallamand et Montet-Montmagny.

Cudrefin, le 12 juin 2024.



Le Président
Fabien Baumann



Le rapporteur
C. Roulin



Membre
Pierre-Alain Beck